

**Communiqué de presse adressé par l'Association Actival**  
**en réponse à la dernière décision du Conseil Général des Hautes-Pyrénées**  
**en faveur du nouvel axe ferroviaire à grande capacité transpyrénéen**  
**Ou « les risques de « l'effet boomerang ».**

En ayant adopté, à l'unanimité de ses élus, le principe d'une traversée ferroviaire transfrontalière, le Conseil Général des Hautes-Pyrénées a décidé de donner son accord au projet global de Traversée Centrale des Pyrénées.

Cette décision a, toutefois, été engagée sous réserve que cette traversée du massif pyrénéen soit réalisée en France dans la vallée d'Aure, par le tunnel Bielsa-Hèches.

Cette décision est désormais lourde de conséquences :

1. Madame Durrieu, Présidente du Conseil Général des Hautes-Pyrénées, a ainsi, répondu favorablement aux injonctions de plus en plus pressantes de Monsieur Martin Malvy, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées. Ce dernier espère que les retombées économiques d'une plateforme logistique à proximité de l'agglomération toulousaine, apporteront un développement durable en faveur de la métropole occitane. En ce qui le concerne, le département des Hautes-Pyrénées, lui, n'a rien à gagner à un tel projet, il a, au contraire, tout à y perdre en terme écologique, touristique et économique.
2. Cet accord ne répond pas à la demande que nous formulons depuis le début : que la nécessité d'une « Nouvelle Traversée ferroviaire des Pyrénées Centrales » soit prouvée avant que ne soient engagées des études sur un éventuel tracé. L'association Actival continue d'affirmer qu'il n'est pas possible de se prononcer sur la validité de ce tracé tant qu'un débat public n'aura pas été ouvert pour clarifier cet aspect essentiel du projet.
3. S'il s'avère après études et débats préliminaires, que ce projet n'est d'aucune utilité ou qu'il ne saura jamais rentable, nous maintenons que s'il n'est pas bon pour notre vallée, il n'est pas plus opportun pour la Vallée d'Aure, ou tout autre vallée pyrénéenne.
4. En ayant avalisé le projet global d'une Traversée Centrale des Pyrénées, le Conseil Général veut faire croire qu'il dispose de la haute autorité pour désigner un fuseau de tracé prioritaire. Il n'a pas compétence pour cela, et il ne peut qu'émettre un avis consultatif. La décision finale du choix du tracé, qui appartient aux états français et espagnol, en concertation avec la commission européenne des transports, ne sera pas adoptée avant 2013. Par contre, cette caution politique des Conseillers généraux du département, va permettre aux décideurs de disposer d'une plus grande marge de manœuvre. Ils pourraient s'appuyer sur cet accord pour nous expliquer, par exemple que, si pour des considérations techniques ou financières il s'avérait que ce projet n'était pas viable en vallée d'Aure, il pourrait alors ressurgir, comme par enchantement, dans la vallée du Lavedan, du côté de Pierrefitte...

5. A cet égard, l'association Actival met en garde tous ceux qui seraient tentés de croire, aujourd'hui, que le Lavedan est débarrassé définitivement de ce projet grâce à cette décision du Conseil Général.

Nous continuons de penser que ce projet NTP n'est qu'un leurre destiné à détourner l'attention du projet véritable qui est de passer en force sous le Vignemale. Restons vigilants, continuons d'apporter la preuve de l'inutilité désastreuse de ce projet, ne tombons pas dans ce piège grossier tendu par les politiques Départementaux et Régionaux, sous peine de voir le boomerang de la TCP nous revenir en pleine figure !